



Demande d'écourter un préavis

Par **Haider Christelle**, le 17/05/2017 à 19:20

Bonjour,

Salariée depuis plus de trois ans dans ma société, j'ai trouvé un emploi mieux payés et surtout avec de meilleures conditions de travail.

J'ai demandé à écourter mon préavis afin de pouvoir commencer mon autre emploi (9 jours au lieu d'un mois). Les conditions de travail m'ont motivée : pas de pause repas entre deux sites, juste le trajet non rémunéré, fin de poste à 22 h reprise à 8 h, trajet de plus de 4 h, je n'ai toujours pas eu de deuxième visite médicale, la première datant de mon entrée dans la société. Physiquement je n'en peu plus et mentalement aussi.

Elles ont dit oui puis non puis peut être.

Je vais envoyer une lettre de démission avec demande de réduction ou annulation du préavis.

En cas de refus puis-je envoyer faire une demande de prise d'acte de la rupture de mon contrat de travail suite aux conditions préalablement évoquées ? Quel est le principe ?

Ils hésitent car ils veulent que j'aie 3 jours sur le site à plus de 4 heures de chez moi, eux sont plus près et ne veulent surtout pas y aller bien qu'ils soient formés pour.

Merci d'avance de votre réponse.
Christelle

Par **P.M.**, le 17/05/2017 à 21:05

Bonjour,

Il est à craindre que, s'il en était saisi, le Conseil de Prud'Hommes ne valide pas la prise d'acte de rupture du contrat de travail en cours de préavis mais qu'elle a pour seul but de vous exonérer de l'effectuer dans sa totalité causant ainsi un préjudice à l'employeur...